

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ D'ENQUÊTE DU
CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

2015-CMQC-072

Québec, ce 24 août 2016

PLAINTE DE :

Madame Judith Trickey-McCullough

À L'ÉGARD DE :

Monsieur le juge Jean-Pierre Boyer

EN PRÉSENCE DE :

Monsieur le juge André Perreault, Président
Monsieur le juge Mario Tremblay
Monsieur le juge François Gravel
Maître Claude Rochon
Madame Jocelyne Lecavalier

RAPPORT DU COMITÉ D'ENQUÊTE

[1] La plaignante s'adresse au Conseil de la magistrature au sujet des propos qu'a tenus le juge Jean-Pierre Boyer dans le cadre de l'audience sur la détermination de la peine dans une affaire d'agression sexuelle.

[2] L'audience de l'enquête avait été fixée au 5 juillet 2016. Le juge Boyer avait laissé savoir que cette date lui convenait.

[3] Le juge Boyer est décédé le 15 juin 2016, quelques jours avant l'audience prévue.

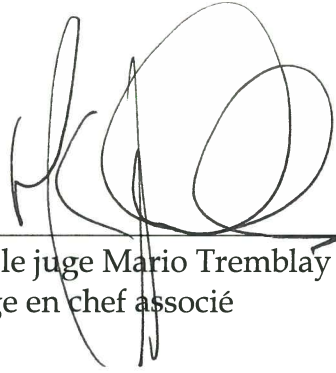
[4] Le Comité constate que le décès du juge Boyer avant la tenue de l'enquête interrompt définitivement le processus d'enquête.

CONCLUSION

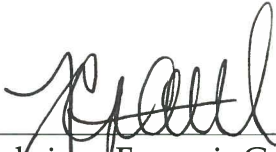
[5] Le Comité déclare que l'enquête ne pourra être tenue et il en fait rapport au Conseil.



M. le juge André Perreault,
Juge en chef adjoint
Président du Comité



M. le juge Mario Tremblay
Juge en chef associé



M. le juge François Gravel



M^e Claude Rochon



M^{me} Jocelyne Lecavalier